

Procès-verbal de la 129^e assemblée ordinaire des délégués

Mercredi 11 juin 2025

Heure : 08h30

**Lieu : Kursaal Bern, salle « Aare »,
Kornhausstrasse 3, 3013 Berne**

Présidence : président Alain Jobé
Vice-présidente : Beatrice Stofer
Procès-verbal : Simon Mosimann (avec droit de vote et d'élection)

Personnes présentes : 58 (53 personnes assurées actives avec droit de vote et d'élection, cinq représentantes et représentants des bénéficiaires d'une rente avec droit de vote).

Membres de la Commission administrative :

Thomas Keller, directeur de la CACEB
Theodor Tillmann, responsable Placement des capitaux
Esther Peyer, vice-présidente CA
Hj. Schwander, président CA
Hj. Gurtner, membre CA
S. Christen, membre CA
K. Windhövel, membre CA
E. Meer, membre CA
M. Jacot, membre CA
Ch. Robert, membre CA
Collaboratrices et collaborateurs de la CACEB

Personnes invitées : Formation Berne : Stefan Wittwer, directeur
APEB : Daniel Wyrsh, administrateur
DIC : Christoph Michel, responsable de l'unité Gestion des ressources humaines

Traduction simultanée : Annette Fess

Absences excusées

Parmi les délégués
et délégués :

Gürber Roman, cercle électoral Berne
Benninger Anja, cercle électoral Emmental
Keller Christian Pascal, cercle électoral Emmental
Mangiarratti Pino, cercle électoral Emmental
Akermann Franz, cercle électoral Oberaargau
Meier-Balsiger Susanne, cercle électoral Oberaargau
Kaiser Mario, cercle électoral Thoune
Ares Eunice, cercle électoral Thoune
Mauro Abbühl, cercle électoral Berne

Parmi les hôtes :
ABSPPF : Susanne Schild, directrice
KPMG (organe de révision) : Andreas Schneider, réviseur en chef
CPB : André Matthey, directeur de la CPB
Prevanto SA : Stephan Wyss
CPB : Christoph Joss, président AD CPB

Délibérations selon l'ordre du jour du 19 mai 2025

1. Ouverture

Le président Alain Jobé déclare l'assemblée des délégués ouverte. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il remercie tout particulièrement Mirjam Siegenthaler, qui assiste à sa première AD en tant que nouvelle assistante de direction, ainsi qu'Annette Fess, qui assurera la traduction simultanée. Alain Jobé remercie également Simon Mosimann, qui va se charger de rédiger le procès-verbal à la place d'Eunice Ares.

L'ordre du jour comporte deux points importants : d'une part le rapport annuel 2024 et d'autre part la réélection des représentantes et représentants des employées et employés à la CA. Une pause café est prévue entre 09h30 et 10h00.

2. Élection des scrutatrices et scrutateurs

Les scrutatrices :

- Olivier Grossenbacher, cercle électoral Nord du Plateau
- David Niederhauser, cercle électoral Jura bernois

Les scrutateurs sont élus à l'unanimité. Alain Jobé les remercie de bien vouloir prêter leur concours. 58 personnes déléguées sont présentes à l'AD.

3. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de la 128^e assemblée ordinaire des délégués du 12 juin 2024 est accepté à l'unanimité. En raison d'un problème technique, la page 3 a été envoyée par e-mail après coup. Des remerciements sont adressés à Eunice Ares qui a rédigé le procès-verbal. La proposition de Roland Amstutz est traitée au point 9.

4. Rapport annuel et comptes annuels 2024

4.1 Rétrospective de l'exercice 2024 (Thomas Keller, directeur CACEB)

Thomas Keller salue l'assistance, il a le plaisir de présenter l'exercice 2024. Le rapport annuel a été publié à la mi-avril à la suite du changement d'organe de révision, de PWC à KPMG.

Thomas Keller présente et explique les chiffres clés de l'**année 2024**. Toutes ses données pouvant être consultées dans le rapport annuel, nous n'en présentons ici qu'une sélection.

- **Performance** : 8,3% (en hausse par rapport à 2023)
- **Placements** : CHF 9267,8 millions (en hausse par rapport à 2023)
- **Taux de couverture** : 97,9% (en hausse par rapport à 2023)
- **Capital de prévoyance** : CHF 9,456 milliards
- **Avoirs de prévoyance disponibles** : CHF 9,259 milliards

- **Découvert** : 197 millions
- **Personnes assurées** : 31 003 (en hausse par rapport à l'année précédente)
- **Frais d'administration** : CHF 158 par année et par bénéficiaire
- **Rémunération du capital-épargne** : en moyenne à 2,08% (nettement supérieure au taux minimal LPP moyen de 1,13%). Les avoirs de prévoyance ont également été rémunérés positivement lors des mauvaises années boursières.
- **Salaires moyen assuré par personne** : CHF 66 264 (légèrement supérieur à l'année précédente)
- **Taux d'occupation moyen assuré** : 69,6% (année précédente : 69,4%)

La Commission administrative décide de la façon de rémunérer la fortune à la fin de chaque année. L'année dernière, la rémunération s'élevait à 3,75%, un taux très satisfaisant.

Les frais d'administration de la CACEB se montent à CHF 158 par personne assurée. La CACEB se situe ici nettement au-dessous des autres institutions de prévoyance en ce qui concerne les coûts. Le taux de couverture de la CACEB est de 97,9%. L'année de placements 2024 a été excellente. Le taux de couverture a donc augmenté, ce qui est réjouissant, et il est au-dessus de la courbe de financement de 94,7%. La CACEB en est au milieu de son plan de financement, qui parvient à être respecté.

- Question de Nadine Tschanz, Sud du Plateau :

Pourquoi le capital-épargne est-il rémunéré lorsque la performance est négative ?

Thomas Keller explique que, pour les personnes assurées actives, la CA décide de la manière dont la rémunération du capital-épargne est effectuée. La rémunération se fait alors au détriment du taux de couverture. Même en cas de rendement de plus de 8%, comme l'année précédente, le rendement total n'est pas versé sous la forme d'une rémunération.

- Question d'Olivier Grossenbacher, cercle électoral Nord du Plateau :

Que signifie la rémunération de 0% sur la présentation de la diapositive avec les courbes LPP et CACEB ?

Thomas Keller explique les différentes courbes présentées au moyen de la diapositive. L'intérêt composé a un grand effet à long terme.

- Question de Willi Witzig, cercle électoral Berne :

Quel est l'impact sur le taux de couverture du passage de la table périodique à la table des générations ?

Thomas Keller explique que, grâce à ce changement, la valorisation des capitaux de prévoyance des bénéficiaires d'une rente s'est appréciée de près de CHF 200 millions. Une provision a déjà été constituée pour une réduction éventuelle du taux d'intérêt technique. Cette provision avait été dissoute et a déjà été reconstituée.

Olivier Laterali souhaite la bienvenue aux personnes présentes et informe que le magazine Nexus sera envoyé cette semaine encore.

La lettre d'onboarding du portail d'assurance des personnes assurées actives sera quant à elle adressée en août 2025. Les lettres d'onboarding des bénéficiaires d'une rente seront envoyées par voie postale en janvier 2026. Sur le portail en ligne, les personnes assurées peuvent effectuer des simulations.

A partir d'août 2025, tout le personnel enseignant venant d'être admis recevra les identifiants par voie électronique sur le portail. Le processus est expliqué en détail dans le magazine Nexus.

4.2 Activité de placements (Theodor Tillmann, responsable Placement des capitaux CA-CEB)

Après avoir salué l'assistance, Theodor Tillmann présente le programme :

- L'année de placements 2024
- Rapport sur l'année en cours
- Durabilité et exercice des droits de vote de la CACEB

L'année de placements 2024

- La fortune de placement a augmenté à CHF 9,3 milliards.
- Placements : croissance constante avec quelques années faisant exception (2018, 2022).
- La fortune est investie dans les actions (35,4%), les obligations (36,2%), l'immobilier (21,9%) et les placements restants (6,5%).
- Rendement à la fin 2024 : 8,3%
- Toutes les catégories de placement ont affiché des rendements positifs. Avec un rendement de 19,1%, les actions ont été la meilleure catégorie de placement l'année dernière. Les obligations ont quant à elle affiché une performance de 5,9%, et l'immobilier une performance de 5%.
- La part négative de liquidités s'explique donc par le fait que le résultat des opérations de couverture du risque de change est comptabilisé dans les liquidités. Ces opérations ont donc fait baisser quelque peu la performance (env. 2%) l'année dernière en raison du léger affaiblissement du franc suisse.

Rapport pour l'année en cours (2025) :

- Evolution des marchés des actions : les marchés des actions ont commencé l'année sur une note positive. Les marchés européens et le marché suisse se sont montrés forts, mais ceux des Etats-Unis n'ont pas réussi à suivre. Avec le « Liberation day » annoncé par D. Trump, le climat positif n'a pas pu se maintenir.
- La confiance dans les Etats-Unis en tant que partenaire commercial s'est fissurée et la nervosité reste perceptible sur les marchés des actions, avec un réel risque de corrections.
- Les taux d'intérêt en Europe et en Suisse ont connu une évolution modérée en début d'année, jusqu'à ce que l'Allemagne annonce que, pour investir dans le domaine de l'armement et des infrastructures, elle s'accommoderait d'une augmentation massive de son endettement. Cela a provoqué une hausse des taux en Europe et en Suisse, qui sont toutefois redescendus au cours de ces dernières semaines.
- Les taux directeurs aux Etats-Unis sont restés inchangés en raison de la politique de D. Trump (droits de douane, inflation). L'agence de notation Moody's a retiré la note AAA aux Etats-Unis.
- Le résultat de la CACEB pour 2025 est plutôt contrasté. Les actions Suisse tirent leur épingle du jeu avec une performance supérieure à 7%. Les autres actions affichent un rendement négatif de plus de 11%. Les obligations internationales ont également évolué dans le rouge. Les placements immobiliers Suisse atteignent de nouveau un rendement positif avoisinant les 2%.
- A la fin mars, le rendement annuel était de -0,74%. Depuis lors, les marchés ont montré des signes de reprise, et, le 6 juin, ils affichaient à nouveau un rendement positif de 0,8%.
- L'année dernière, la CACEB a réalisé une étude ALM afin de vérifier si la stratégie de placement actuelle correspondait aux engagements pris. Il a été possible d'achever les changements durant le premier trimestre 2025.

Exercice du droit de vote et durabilité

- L'année dernière, la CACEB a participé indirectement à 191 assemblées générales de Suisse et a voté pour 3800 ordres du jour. A l'étranger, la CACEB était présente à 95 assemblées générales et a voté pour 1774 ordres du jour.
- Le comportement de vote de la CACEB peut être consulté tous les six mois sur le site Internet.
- Au nom de la CACEB, Ethos a mené un dialogue avec plus de 150 entreprises cotées en Suisse.
- Elle renonce aux investissements dans l'industrie de l'armement, la production de charbon et dans les entreprises qui enfreignent le Pacte mondial de l'ONU.
- L'année dernière, le règlement sur les placements a été remanié et sept principes directeurs ont été introduits dans celui-ci afin de concrétiser la démarche.
- Un rapport sur la durabilité a été rédigé selon les recommandations de l'ASIP et présenté à la CA lors de sa séance de juin.

- Question de Julia Mosimann, Berne-Nord

Quel est le rôle d'Ethos lors des assemblées générales ?

Theodor Tillmann explique qu'Ethos s'occupe de représenter la CACEB à toutes les assemblées. La CACEB reçoit systématiquement les documents de vote, les signe puis les renvoie à Ethos. Souvent, le conseiller en vote indépendant est chargé de voter comme l'entend la CACEB.

- Question d'Oskar Diesbergen, Oberland bernois

Pouvez-vous expliquer la diapositive avec les pourcentages de hedging ? Est-il question de la couverture contre les risques de change ?

Theodor Tillmann explique que la CACEB ne couvre que les cinq principales devises : dollar américain, dollar canadien, livre sterling, euro et yen japonais).

Alain Jobé remercie Thomas Keller et Theodor Tillmann pour leurs explications.

Pause : 09h25-09h55

5. Elections de renouvellement intégral de la représentation des employées et employés à la CA de la CACEB pour le mandat allant du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2029

5.1 Candidatures :

Pour commencer le point 5 de l'ordre du jour, Alain Jobé indique que 53 personnes assurées actives sont présentes et que 27 voix sont donc nécessaires pour atteindre la majorité. La représentante actuelle des employées et employés et le représentant actuel des employées et employés se portent candidats pour être réélus et sont présentés brièvement par Alain Jobé.

- Manuel Jacot est réélu avec 49 voix.
- Ernst Meer est réélu avec 49 voix.
- Esther Peyer est réélue avec 49 voix.
- Christian Robert est réélu avec 49 voix.

Beatrice Stofer et Alain Jobé remettent un cadeau aux quatre représentante et représentants réélus des employées et employés.

6. Propositions du bureau de l'AD (art. 17 Règlement d'organisation pour l'assemblée des délégués)

Aucune proposition n'a été soumise au bureau de l'AD.

7. Propositions au bureau de l'AD (art. 9 Règlement d'organisation pour l'AD)

Aucune proposition n'a été soumise au bureau de l'AD, que ce soit en amont ou sur place pendant l'AD elle-même.

8. Propositions à l'attention de la Commission administrative (art. 32, al. 2, let. c LCPC)

Alain Jobé attire l'attention de l'assistance sur le fait qu'il est encore possible de faire des propositions ou d'ajouter des éléments à l'intention de la CA.

9. Informations et divers

Thomas Keller informe au sujet de la proposition de Thomas Amstutz (introduire une liste des abréviations dans tous les règlements).

La CA a échangé à ce sujet et décidé de rejeter cette proposition parce que les règlements sont très nombreux. Ceux-ci ont déjà été remaniés. Une liste des abréviations est intégrée au règlement de prévoyance, de même qu'au nouveau règlement sur les placements. Si elles ont des questions, les personnes présentes peuvent s'adresser à la direction.

Alain Jobé informe que les élections pour désigner les représentantes et représentants des employeurs à la CA ont également eu lieu. Parmi les quatre personnes sortantes, trois ont été réélues pour un nouveau mandat de quatre ans. Dieter Stohler, l'ancien directeur de Publica, succédera à Hansjörg Schwander, qui présidait la CA depuis 2018. Alain Jobé lui souhaite une bonne continuation et le remercie pour le travail qu'il a accompli en tant que président de la CA.

Hansjörg Schwander s'adresse à l'assistance et se déclare heureux que les anciennes représentantes et anciens représentants du personnel salarié et des employeurs CACEB se proposent pour une réélection. Il souligne les relations agréables entretenues entre l'ensemble des parties prenantes et remercie pour les invitations aux différentes manifestations et pour les rencontres enrichissantes. Hansjörg Schwander souhaite que la CACEB poursuive sa trajectoire avec succès, celle-ci la rapprochant de son objectif de financement.

Informations

- Après-midi de formation continue : **12 novembre 2025** à 14h00 au Kursaal de Berne
Thème : économie du donut, Jürg Arpagaus et état des possibilités de coopération du groupe de travail CACEB.
- Prochaine assemblée des délégués : **mercredi 10 juin 2026** à l'hôtel Bern.

- Question de Monika Müller, cercle électoral Bienne-Seeland
Faut-il vraiment s'efforcer d'atteindre l'objectif d'un financement à 100% avant 2034 ? Que se passera-t-il si en 2034 le financement de 100% n'est pas atteint ?

Hansjörg Schwander explique que, dans le cadre de la procédure de capitalisation partielle, tant les employées et employés que les employeurs versent des cotisations de financement. Dès que la CACEB aura atteint un taux de couverture de 100%, les cotisations de financement seront supprimées. On passera alors au système de la capitalisation complète. Si la CACEB devait une nouvelle fois se trouver en situation de découvert, des cotisations de financement seraient à nouveau requises. Le fait que la couverture à 100% soit atteinte avant 2034 serait une réussite du système.

- Question d'Urs Wegmüller, cercle électoral Oberaargau

Que faut-il entendre par tables périodiques et tables des générations ? Quels sont les investissements effectués par la CACEB dans le domaine immobilier ?

Thomas Keller explique que les tables périodiques reflètent les observations des différentes caisses. Les tables des générations montrent les différences d'espérance de vie entre les sexes. Les caisses de pension ont tendance à passer des tables périodiques aux tables des générations.

Theodor Tillmann indique que la CACEB effectue des placements immobiliers indirects et qu'elle ne possède aucun bien immobilier dans son portefeuille. S'agissant des assainissements, la CACEB veille à investir dans des solutions durables et respectueuses de l'environnement.

Le président clôt l'assemblée à 10h25.

Président du bureau AD

Secrétaire du bureau AD

Alain Jobé

Simon Mosimann